

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---oOo---

- 1. Pouvoir adjudicateur :** COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – C.A.I.R.E. – 84, route de Strasbourg – B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU
- 2. Objet du marché :** Communauté d'agglomération de Haguenau - Prestation de services de transport régulier et à la demande de type dynamique.
- 3. Code nomenclature européenne :**
Code NUTS : FRF11

Les prestations sont traitées en un seul lot.

Les prestations ne peuvent faire l'objet d'un allotissement compte tenu du lien intrinsèque existant la réservation des courses et la réalisation des transports. Les prestations doivent être confiées à un opérateur économique unique afin de garantir la bonne coordination entre les demandes de réservation et l'exécution des transports.

- 4. Mode de passation de l'accord-cadre :** accord-cadre de services à bons de commande passé sur appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2131-16, R. 2131-17, R. 2161-2, L. 2125-1-1°, R. 2121-8 et R. 2162-1 et suivants du Code de la Commande publique.
- 5. Critère de sélection des candidatures :** la conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités techniques, professionnelles et financières.
- 6. Conditions particulières :**
 - accords-cadres passés avec un seul opérateur économique,
 - l'accord-cadre est conclu sans montant minimum et sans montant maximum.
 - les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
 - délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres,
 - l'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes. Il sera ensuite tacitement reconductible une (1) fois pour deux années supplémentaires,
 - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget fonctionnement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau
 - les prix sont fermes la première année, ils sont ensuite révisables à la date d'anniversaire du marché,
 - les candidatures et les offres sont rédigées en langue française,
 - critères de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation

- l'accord-cadre est couvert par l'accord sur les marchés publics,
- le numéro de dossier attribué à l'accord-cadre est SERV-TRANSPORT-2021.

7. Conditions de participation, renseignements et justificatifs à produire :

- ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et R. 2143-3 et suivants du Code de la Commande Publique,
- renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par les articles R. 2142-6 et 5 du Code de la Commande Publique et par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats à un marché public et rappelés par le règlement de la consultation.

8. Les retraits des dossiers de consultation et les dépôts des offres se font uniquement via la plateforme <http://alsacemarchespublics.eu>.

9. Date limite de remise des offres : vendredi 09 avril 2021 à 12 heures.

10.Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements : Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

11.Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours en référé précontractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

Renseignements administratifs :

Mme Sylvia BALTAZAR

Direction des Finances et des Achats
Service de la Commande publique
Tél. : 03.88.90.68.70
sylvia.baltazar@agglo-haguenau.fr

Renseignements techniques :

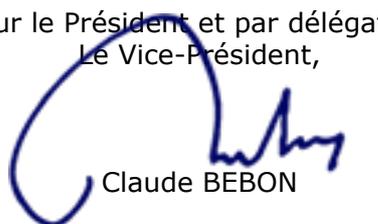
M. Christian BERGER

Direction des Mobilités de la Voirie et des Réseaux
Tél : 03.88.90.68.09
christian.berger@agglo-haguenau.fr

12.Date d'envoi de l'avis à la publication : mardi 23 février 2021

Signature numérique de Claude BEBON
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Claude BEBON